

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 février 2023

PRÉVENTION DE L'EXPOSITION EXCESSIVE DES ENFANTS AUX ÉCRANS - (N° 757)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AS81

présenté par

Mme Loir, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Jolly, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Tivoli, M. Villedieu, M. Ménagé, Mme Mathilde Paris, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Odoul, M. Taverne, Mme Levavasseur, Mme Parmentier, M. Pfeffer, M. Rambaud, Mme Pollet, M. Rancoule, Mme Ranc, M. Taché de la Pagerie, M. Schreck, M. Salmon, M. Sabatou, Mme Roullaud, Mme Robert-Dehault, Mme Sabatini, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, M. Ballard, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Hébrard, M. Houssin, M. Jacobelli, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, M. Boccaletti, Mme Blanc, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolhier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Gonzalez, M. Girard, Mme Florence Goulet, Mme Grangier et M. Grenon

ARTICLE 2

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« 8° Surexposer les enfants aux écrans cause des troubles de l'interaction, des retards voire des absences de langage, des retards psychomoteurs ainsi que des maladroites et réduit l'intérêt indispensable que doivent porter les enfants aux jouets. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'article 2 de cette proposition de loi propose d'instaurer des messages de prévention à la surexposition des enfants aux écrans. Il est fondamental d'expliquer aux parents et aux enfants pourquoi cette prévention est faite. C'est pourquoi il est important d'inscrire les problèmes avérés scientifiquement que crée cette surexposition.

Cet amendement a donc pour but de rajouter un 8e message au sein du carnet de grossesse afin d'informer les parents des résultats d'une surexposition de leurs enfants aux écrans.